



Compte-Rendu

de la réunion du Conseil Municipal du 7 juillet 2021

Le 7 juillet 2021, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Magali ERRAFIQI, Monsieur Christophe BURLET, Madame Dominique LEFLON, Monsieur François EUGENE, Monsieur Daniel BADOIL, Monsieur Thierry VATTLET, Madame Carine LOMBARDO, Madame Virginie CABAUSSEL, Monsieur Sébastien MICHEL, Monsieur Renaud JASNOWSKI, Madame Céline MABON

Absente excusée : Madame Sandrine CHENAILLES (pouvoir)



Le compte rendu de la réunion du 02/06/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de rajouter une délibération :

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CCMDL (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS ET LA COMMUNE DE COURZIEU « RESEAU DES BIBLIOTHEQUES, LOGICIEL COMMUN ET MUTUALISATION D'UN COORDINATEUR »

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

→ APPROBATION DE LA CONVENTION DE GESTION ENTRE LA CCPA ET LA COMMUNE POUR LA GESTION D'UN TRANSPORT À LA DEMANDE SOLIDAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de transférer la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité à la CCPA ceci pour des raisons de spécificités (transport sur réservation irrégulier et solidaire).

A compter du 01 juillet 2021, la commune de Courzieu continuera à assurer la gestion de la navette solidaire (transport à la demande) sur la commune de Courzieu pour la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire a signé la convention de gestion d'un transport à la demande solidaire avec la CCPA.

→ MOTION D'OPPOSITION À LA DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT) DÉROGATOIRE ET CONTRE L'ATTRIBUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT PAR LES EPCI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat a présenté de nouvelles modalités de répartition de la DGF visant à verser les montants de DGF reçu par les communes à l'EPCI.

La territorialité des enveloppes risque d'amoinrir la liberté d'agir du Conseil Municipal

et l'autonomie de la commune.

De ce fait, il est nécessaire que l'ensemble des maires ruraux s'allient pour refuser cette dérogation de mise sous tutelle auprès de l'EPCI.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter cette motion d'opposition à la demande de l'Association des Maires Ruraux de France.

Accord du Conseil à l'unanimité.

→ VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention des classes en 0 pour l'organisation du vin d'honneur. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 150 €.

→ INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) POUR LES AGENTS DE LA COMMUNE DE COURZIEU

Annulation et remplacement de la délibération prise en juin sur avis du Comité Technique du 05.07.2021.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

→ APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CCMDL (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS) ET LA COMMUNE DE COURZIEU « RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES, LOGICIEL COMMUN ET MUTUALISATION D'UN COORDINATEUR

Monsieur le Maire rappelle que la bibliothèque communale de Courzieu est rattachée par convention au réseau des bibliothèques de la CCMDL afin de pouvoir bénéficier des services en place et notamment :

- La mise en place d'un logiciel commun pour le réseau de lecture publique de la communauté de communes des Monts du Lyonnais et des communes de Courzieu et Yzeron

- Le recrutement d'un coordinateur pour l'accompagnement des bibliothécaires à la mise en place du logiciel et l'animation du réseau.

Cette convention arrivant à son terme le 11 juin 2021, il y a lieu de la renouveler pour une durée de 3 ans.

Il demande à l'assemblée de délibérer : accord à l'unanimité des membres du Conseil.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

SCOLAIRE

→ Le mardi 29 juin 2021 a eu lieu le conseil d'école. 75 élèves sont inscrits pour la rentrée 2021/2022. Pour toute nouvelle inscription durant l'été, vous pouvez vous adresser à la mairie ou envoyer un mail à l'école : ce.0690929k@ac-lyon.fr.

De nombreuses activités ont été organisées au sein de l'école pour pallier à la période covid : randonnées avec Isabelle CIUFFA, initiation tennis avec Christophe BURLET, intervention sur les chauve-souris et l'environnement avec la FNE ainsi que et sur l'astronomie, projet musique durant toute l'année avec le CFMI, intervenants en art visuel, spectacle « Carlo Show » au sein de l'école, participation à différents concours (collecte de papier, prix des incorruptibles, prix des petits démons).

Cette année, les élèves de CM2 dont les deux dernières années à l'école ont été bien impactées par le Covid ont été gâtés car en plus du cadeau offert par la mairie, le Sou des Ecoles leur a offert un bon d'achat chez « Mots et Merveilles » et une place à l'acrobranche d'Yzeron.

Le samedi 03 juillet les maîtresses ont participé à la formation aux premiers secours organisée à l'initiative du CCAS et proposée à différentes associations de la commune.

PETITE ENFANCE

→ La commune est structurellement déficitaire en mode de garde pour petits. Si des personnes souhaitent s'installer en tant qu'assistant(e) maternel(le), elles peuvent se renseigner en prenant rendez-vous au Relais Petite Enfance « Pas à Pas » situé à St Pierre La Palud. La mairie peut faire le lien au besoin.

Ou également auprès de la Maison du Rhône de l'Arbresle (04.74.72.08.40).

Pour pallier à ce manque, un projet de création d'une MAM (Maison d'Assistant(es) Maternel(les)) est également en cours. Si vous êtes assistant(e) maternel(le) ou en passe de le devenir et intéressé(e) par le projet veuillez-vous faire connaître en mairie.

Matinée mains vertes : la prochaine aura lieu samedi 31 juillet 2021 à partir de 9h30.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

SOCIALE (CCAS)

- Malgré un petit nombre de participants, l'après-midi énigmes a été très réussie et appréciée par les personnes présentes. Les prestations des crieurs du « Cri de la Fraise » ont notamment été de très belles qualités.

VOIRIE

- Containers enterrés : les derniers 2 sites ont été installés et seront mis en service cette fin de semaine. Désormais tout le bourg est équipé avec ces équipements plus pratiques, plus propres, plus écologiques et plus économiques.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES DÉGRADATIONS DU MOIS :

- Vols de végétaux dans jardinières virage Salle Louis Besson
- Arrachage de pieds de tomates dans les jardins surélevés des lavandières
- Dégradation pancarte de la vigne et panneau alternat vers la place des tilleuls
- Vol de vélo à l'école maternelle
- Incivilités aux Hostelleries

PATRIMOINE TOURISME

- Courz'y Trail Park : un dernier point d'organisation est fait pour l'inauguration du 11 juillet.
- Parcours de santé : une subvention à hauteur de 50 % a été accordée par la Région dans le cadre des bonus relances. Le conseil municipal remercie le Conseil Régional pour ce soutien indispensable. Nous attendons encore la réponse de l'ANS (Agence National du Sport)

FLEURISSEMENT

- Sentier découverte du Châtelard et sentier du Vélair : nous avons le projet d'accueillir un intervenant en alternance pour la mise en valeur de ces sites.

→

- Gestion différenciée : une visite d'un technicien du CAUE aura lieu le 21 juillet prochain. Il viendra nous prodiguer ses conseils en matière de plantation et de gestion des espaces.

BATIMENTS / PATRIMOINE

- Le 26 Mai, l'expert Campanaire est venu étudier les solutions de restauration de la cloche classée de l'église et a alerté sur une deuxième cloche qui pourrait faire l'objet d'un classement aux monuments historiques. Suite à cette visite, une réunion a eu lieu en mairie le 7 juillet, entre l'entreprise PACCARD, l'association du patrimoine et la municipalité. Les discussions ont porté sur l'ajustement des projets pour le carillon en tenant compte de cette nouvelle donnée. Les portes des WC place des tilleuls ont été changées. Des grooms seront installés afin de les tenir fermées.
- Ecole maternelle : une subvention à hauteur de 50% a été accordée pour le changement du système de chauffage de l'école dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Public). Un système aux granulés de bois viendra remplacer la vieille chaudière au Fioul. Le conseil municipal remercie l'état à travers Mr Le Préfet pour ce soutien indispensable.

LOCALE

- Fête du 13 juillet : Elle sera conjointement organisée par Le Comptoir du Village et la boulangerie Chez Alex et Nico. Merci à eux pour leur dévouement, venez nombreux à cette soirée qui se clôturera par un feu d'Artifice financé par la commune.
- Le 29 juin 2021 a eu lieu l'Assemblée Générale du Comptoir du Village. Un travail va être engagé sur la possible évolution du comptoir d'un statut associatif vers un statut coopératif (SCIC) de manière à inclure dans le fonctionnement les bénévoles, les habitants, les salarié(e)s et la commune. L'URSCOP devrait accompagner cette transition.

DELEGATIONS EXTÉRIEURES

→ CCPA : les infos du mois sont à consultés dans les infos communales

→ ENEDIS : Enedis modernise le réseau électrique de Courzieu



Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, termine la réalisation d'un chantier d'enfouissement et de restructuration des lignes électriques qui alimentent notre commune.

L'objectif est d'améliorer la qualité d'alimentation.

Le réseau enfoui sera moins soumis aux aléas climatiques (vent, neige) et ainsi moins susceptible de subir des coupures. Des appareils télécommandés, permettant d'agir à distance, sont installés dans certains points clé du réseau.

Entre Longecombe et Lafont, et entre le Poulat et le Banchet, ce sont au total 1 800 mètres de lignes qui sont déposées : 25 supports disparaissent du paysage.

Dans le même temps, des câbles souterrains sont installés entre le Bourg et la salle polyvalente permettant une réalimentation rapide en cas d'incident.

Enedis investit 300.000 euros pour améliorer l'alimentation électrique de notre commune.

Les travaux ont perturbé le quotidien des Courzerois mais un c'est un mal pour un bien, merci à tous pour votre compréhension.

→ SYDER : un lampadaire solaire avec détecteur de mouvements va être installé à l'automne vers l'abri-bus des Allognets. Il sécurisera ce lieu situé à un carrefour et le long d'une route passante et rapide.

→ SUEZ : nous avons reçu un devis pour réparer une fuite vers le poteau incendie de la caserne des pompiers.

Fin de séance à 20h45
Prochain conseil Municipal :
le mercredi 22 septembre 2021

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

DATES A RETENIR POUR LA VIE COMMUNALE

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
Permanence CCAS	24 juillet de 9h à 11h	Mairie
Matinée mains vertes	31 juillet à partir de 9h30	
Permanence CCAS	28 août de 9h à 11h	Mairie
Permanence CCAS	08 septembre de 9h à 11h	Mairie

DATES A RETENIR POUR LA VIE ASSOCIATIVE

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
Fête nationale	13 juillet à partir de 19h30	Boulodrome
Criée publique de la tourbière du Châtelard + Inauguration Festival des fromages de chèvres	21 juillet à 18h	Place de la mairie
Festival des fromages de chèvre	Du 21 au 25 juillet	A la Buissonnière
Stage de rollers	Du 27 au 29 juillet de 14h à 17h	Salle polyvalente
Ball-Trap ACCA	Les 07 et 08 août	A la croix de Part

HORAIRES D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

En juillet : mercredi ouvert le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

En août : le dimanche de 10h à 12h